

Ville de Montréal

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE

Commission permanente du conseil sur la mise en valeur du territoire, l'aménagement urbain et le transport collectif

Assemblée portant sur le *Bilan 2005-2006* de la mise en œuvre du *Plan d'urbanisme de Montréal* (adoption des recommandations) et sur la Charte du piéton (séance d'information)

Date : Le mardi 13 juin 2006
Heure : 19 h
Lieu : Salle du conseil de l'hôtel de ville
275, rue Notre-Dame Est
(métro Champ-de-Mars)

Plan d'urbanisme

Adopté le 22 novembre 2004, le *Plan d'urbanisme* présente la vision d'aménagement et de développement de Montréal. Le bilan annuel de sa mise en œuvre fait l'objet d'une étude publique par une commission du conseil, chaque printemps. L'étude du *Bilan 2005-2006*, qui a eu lieu le 16 mai, a permis de dégager des recommandations quant aux priorités d'action. La prochaine assemblée portera sur les recommandations à adopter. Le *Bilan annuel 2005-2006* peut être consulté sur le portail www.ville.montreal.qc.ca/plan-urbanisme

Charte du piéton

Par ailleurs, la Charte du piéton fera l'objet d'une séance d'information. La Charte vise notamment à améliorer les conditions de déplacement des piétons et à faire de la rue un lieu de rencontres et d'échanges. La Charte du piéton pourra être consultée sur le portail www.ville.montreal.qc.ca/commissions

Toute personne désireuse d'intervenir sur les thèmes abordés est invitée à s'inscrire le soir même de l'assemblée entre 18 h 45 et 19 h.

Renseignements : Direction du greffe
275, rue Notre-Dame Est, bureau R.134
Montréal H2Y 1C6
514-872-3770 514-872-9964 (fax):
commissions_greffe@ville.montreal.qc.ca

Date de parution: le 30 mai 2006
La Presse et *The Gazette*